

survenues au Canada cet hiver, et qui sont imputables à des incendies surtout dans les logements pauvres, le ministre étudiera-t-il avec ses collègues la possibilité d'accélérer vraiment le programme officiel de construction de logements pour que de tels malheurs ne se répètent plus?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons tous déploré, naturellement, le grand nombre de pertes de vies de ces derniers temps. J'ignore si elles se sont produites dans des logements pauvres. On me dit que des enquêtes officielles sont en voie et aussi que la Société centrale d'hypothèques et de logement applique avec toute la diligence possible les dispositions de cette loi. Si je ne m'abuse, 125,000 nouvelles unités de logement ont été achevées l'an dernier et l'on s'attend à ce qu'un plus grand nombre encore soient achevées cette année.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

EXTENSION DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Le ministre des Affaires des anciens combattants a-t-il été saisi d'observations de la Légion canadienne au sujet de mesures à prendre pour étendre aux militaires de retour et aux personnes à leur charge qui sont en Colombie-Britannique les services d'assurance-hospitalisation qui leur sont maintenant refusés? Dans le cas de l'affirmative, le ministre tient-il compte des observations présentées par la division de la Colombie-Britannique de la Légion canadienne?

L'hon. Hugues Lapointe (ministre des Affaires des anciens combattants): Je réponds non à la première partie de la question. Quant à la seconde partie, il est bien entendu que si je reçois des observations, je leur accorderai l'attention habituelle et prendrai ensuite les mesures qui s'imposent comme toujours, ainsi que l'attestent les faits.

LE SERVICE PUBLIC

NOMINATION D'UNE FEMME À LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

A l'appel de l'ordre du jour.

Mlle Margaret Aitken (York-Hunter): J'aimerais poser une question au premier ministre. Le Gouvernement a-t-il l'intention de nommer une femme à la Commission du service civil?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): La question a été étudiée, monsieur l'Orateur, et une décision a été prise, mais la

personne que nous voulions nommer ne se sentait pas le désir d'accepter la nomination. La question reste donc encore à l'étude, car nous aimerions bien qu'une femme compétente fasse partie de la Commission du service civil.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'EXPÉDITION D'AVIONS À L'ÉGYPTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Alistair Stewart (Winnipeg-Nord): Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il quelque chose à ajouter à la réponse qu'il a fournie à ma question d'hier concernant l'expédition d'avions canadiens à l'Égypte?

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): La question est encore à l'étude mais il me semble que mon honorable ami aurait été satisfait de ce qu'il a communiqué aux journaux, après la séance d'hier, en réponse à sa propre question.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): J'aimerais maintenant poser une question au premier ministre. Peut-il me dire quand la main droite du Gouvernement saura ce que fait sa main gauche?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je ne sais pas qu'il y ait de main droite ni de main gauche qui intervienne en cette affaire, présentement.

LE BÉTAIL

MAINTIEN DU PRIX MINIMUM DES PORCS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Bryson (Humboldt-Melfort): Le ministre de l'Agriculture peut-il assurer à la Chambre que le prix minimum actuel des porcs sera maintenu en 1956?

Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture): Le prix minimum actuel des porcs a été établi il y a environ deux ans, je crois, monsieur l'Orateur, et lorsqu'il sera discontinué, le Gouvernement l'annoncera.

(Plus tard)

M. E. G. McCullough (Moose-Mountain): Je voudrais poser au ministre de l'Agriculture une question qui donne suite à celle de l'honorable représentant de Humboldt-Melfort. Le ministre peut-il nous dire le prix minimum payé à l'égard des porcs à Winnipeg?

Le très hon. M. Gardiner: Le prix minimum à l'égard des porcs de la catégorie A, à Winnipeg, est de \$20.